



# Brèves Informations Municipales n°293 du 1<sup>er</sup> juillet 2019

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi : de 8h à 12h

## SOMMAIRE

- \* Le Mot du Maire
- \* Présentation des adjoints (p.2)
- \* Cérémonie commémorative du 14 juillet 2019 (p.2)
- \* Déchèterie : nouvelles dispositions et Tri sélectif (p.3)
- \* Travaux de renforcement de la falaise (p.4)
- \* La cité de l'enfant (p.5)
- \* Ventes immobilières (p.6)
- \* Retour sur événements (p.7)
- \* Titres des délibérations 1<sup>er</sup> semestre 2019 (p.8)
- \* Recrutement de pompiers (p. 9 et 10)
- \* Activités loisirs (p.11 et 12)
- \* Infos diverses (p.13)
- \* Réseau Echange Solidarité Avant-pays savoyard (p.14)
- \* Infos Associations (p.13)
- \* Une pensée pour nos enfants (p.15)
- \* Don du sang (p.16)
- \* Bugey Sud Actif (p.17)
- \* Invitation au feu d'artifice (p.18)



## **LE MOT DU MAIRE**

Chères Brégnolanes, chers Brégnolans,

Depuis ce début d'année la priorité est donnée au redressement des finances communales. La difficulté est d'autant plus grande du fait du vote en déséquilibre du budget 2018, la trésorerie et la préfecture étant également plus exigeantes.

Concernant le secrétariat de la mairie, des agents contractuels n'ont fait que se succéder. Nous avons souhaité assainir la situation et lancer un recrutement afin de s'entourer d'un agent qualifié ayant les compétences, les qualifications, les diplômes et les concours nécessaires pour occuper le poste de secrétaire général, au combien important dans la gestion d'une commune. Cet agent se nomme, Estelle BIANZANI, une secrétaire de Mairie de plus de 15 ans d'expérience.

Faute de temps les « Brèves infos » ont été mises de côtés, nous tenons à vous présenter nos excuses pour ce manque de communication. La situation étant stabilisée, des brèves infos plus régulières seront éditées.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très bon été, et vous convier au feu d'artifice de ce samedi 6 juillet. Evénement organisé par le comité des fêtes avec la participation de la municipalité.

Bon été dans notre belle commune.

**Ugo TAMBELLINI**  
Maire de BREGNIER-CORDON

Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

## PRESENTATION DES ADJOINTS

**1<sup>er</sup> adjoint : Monsieur Thierry VERGAIN** assure :

- La réalisation, la gestion et le suivi des Budgets de la commune,
- La gestion et le suivi des travaux à l'exception de ceux liés à l'eau et l'assainissement.



**2<sup>ème</sup> adjoint : Monsieur Brice FAVIER** assure :

- La gestion du patrimoine immobilier locatif ;
- Le suivi et la gestion permanente des réseaux d'eau de la commune (eaux potables sources, lavoirs, réservoirs et fontaines) ;
- Le suivi et la gestion permanente des réseaux d'eau d'assainissement (y compris les différents filtres, les lagunages, etc...) ;
- Le contrôle de la bonne application des règles d'assainissement individuel par les particuliers ;
- La gestion de l'urbanisme.



**3<sup>ème</sup> adjoint : Madame Marie-Claude BAYET** assure :

- La gestion et le suivi intégral du Pôle Cité de l'Enfant (Centre de loisirs, restaurant scolaire, multi-accueil, Médiathèque).



**4<sup>ème</sup> adjoint : Madame Marie-France BOURRON** assure :

- Le développement touristique, économique et artisanal ;
- La gestion du tissu associatif ;
- La gestion de la communication (bulletin municipal) ;
- Le suivi et gestion du cimetière.



## COMMEMORATION du 14 juillet 2019

La population est conviée à la commémoration devant le monument aux morts à **11h30**.

Les enfants souhaitant chanter la Marseillaise seront les bienvenus.

Celle-ci sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

## DECHETERIE

La commune de Brégner-Cordon ne dispose pas de déchetterie sur son territoire.

Désormais, l'accès à la déchetterie se fait par lecture des plaques d'immatriculation. Pensez à inscrire et enregistrer votre véhicule par Internet.

**La déchetterie la plus proche se trouve dans la commune des Avenières (38630) à 5 km.**

Adresse mail : [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)



### Tri sélectif et ordures ménagères

Cette compétence de la communauté de communes s'est étoffée depuis quelques mois de conteneurs TRIMAX .

Répartis dans la commune à la suite d'échanges avec la communauté de communes , ce lancement quelque peu perfectible devrait trouver dans les semaines à venir un fonctionnement satisfaisant .

Deux points noirs ont en effet été mis en avant :

Cordon et Glandieu où les conteneurs à ordures et emballages débordent trop souvent .

Nous avons donc rencontré les services de la CCBS afin de régler la situation .

Pour Cordon , un second conteneur à ordures ménagères et à emballages sera installé au port de cordon fin juillet, début août .

A Glandieu des conteneurs TRIMAX vont être également installés côté Saint Benoit, ce qui devrait permettre une meilleure gestion des déchets et ainsi éviter l'engorgement de notre point de collecte à proximité du plan d'eau .

**Pour information, vous avez à disposition un conteneur d'ordures ménagères près de la salle des fêtes (très peu utilisé).**

Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

## TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES FALAISES

Dans le cadre de la réalisation de travaux de mise en sécurité complémentaires du hameau de Glandieu vis-à-vis du risque de chute de blocs rocheux, la mairie de Brégnier Cordon a demandé au Bureau d'étude Antea Group d'inspecter les ouvrages existants et déterminer les travaux d'entretien à réaliser.

Outre ces travaux d'entretien, Il est apparu que certains secteurs du hameau restaient exposés de manière significative au risque de chutes de blocs. De nouveaux dispositifs de retenue devaient être installés. C'est la société ROC Travaux spéciaux qui, suite à un appel d'offre, a emporté le marché.



Les travaux ont débuté en Février dernier pour une durée approximative de 6 semaines par le renforcement du maillage existant avec la pose d'un écran ETAG 2000 kj en amont de l'écran. 12 ml ont également été posés en rallonge afin de parfaire le recouvrement avec l'écran amont et ainsi éviter tout risque de contournement.

En mars nous avons pu assister par une belle journée ensoleillée à la pose des filets par hélicoptère.

L'ensemble des dispositifs de protection ont été soigneusement inspectés et tout élément comportant un risque de faiblesse due à la corrosion ou à un vieillissement prématuré a été remplacé.

Ces travaux d'un montant TTC de 14 682 € pour la partie Maîtrise d'œuvre et de 122 042.88 € pour la partie génie civil ont été subventionnés à hauteur de 62 620 €.

La municipalité envisage, dès lors que les travaux seront réceptionnés, d'organiser une visite explicative des travaux sur le site même.

Avis aux passionnés et aux bons marcheurs en terrain accidenté.

## LA CITE DE L'ENFANT

Nous avons d'abord établi un état des lieux et un diagnostic organisationnel et financier. Cela nous a permis de définir des pistes de travail.

Premièrement, une rationalisation et une optimisation des postes de travail ont été engagées (modification des plannings, mise à jour des fiches de postes...).

Pour des raisons professionnelles et internes au service et sur avis du conseil de discipline, nous avons dû interrompre le contrat du directeur du centre de loisirs.

Dans un second temps, une analyse des frais de fonctionnement (charges de personnel, électricité, chauffage...) de l'ensemble de la structure a été réalisée. Ceci permettra des conventions de participations financières avec les communes utilisatrices des différentes structures de la Cité de l'Enfant.

Aussi, l'un de nos objectifs a été de créer une relation durable et professionnelle entre les différents intervenants (Education Nationale, sous des écoles, parents d'élèves...). Nous avons plaisir à travailler avec eux, ce qui conduit à des échanges constructifs.





# **CESSIONS IMMOBILIÈRES**

Depuis quelques temps, la commune procède à des cessions immobilières et nous profitons de ce « brèves infos » pour vous tenir informés de celles-ci.

La commune a procédé à la vente de l'ancienne gare du TA (derrière Vival) en ce début d'année pour la somme de 85 000 euros.

L'ensemble immobilier comprenant l'atelier de peinture, le garage de la communauté de communes et le bureau de Groupama est sous compromis pour un montant de 65 000 euros .

Nous vendons également 2 maisons T 6 à Glandieu pour 130 000 et 160 000 euros.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie si un de ces biens vous intéresse et que vous souhaitez devenir propriétaire.

Enfin, les deux deniers terrains du lotissement de la Lince ont trouvé acquéreurs :

Lot 2 pour 50 000 euros – Lot 4 pour 76 000 euros.

# **SOIREE JAZZ EN CASCADE**

Quelle meilleure façon de fêter l'été en musique et de surcroît le jour de la fête des pères !

A l'initiative du 1<sup>er</sup> adjoint lui-même musicien, Philippe Martel, pianiste Québécois, Kristin Marion chanteuse internationale reconnue, Philippe, bassiste voisin d'Aoste, se sont réunis au pied de la cascade pour offrir aux passants un apéro concert de Jazz sur le thème de la scène ouverte.

Le principe était simple, vous êtes musicien, vous aimez chanter, vous nous rejoignez sur scène et vous vous exprimez seul ou accompagné des musiciens qui, de par leur longue carrière, connaissent pratiquement l'ensemble des morceaux de jazz qui ont marqué les générations.



Vous étiez environ 80 personnes à venir assister à ce concert entièrement gratuit puisque sans frais. Les musiciens, tous copains, l'ont fait généreusement. Une chanteuse de Genève et un batteur des Avenièrès sont aussi venus et ont exprimé leur talent.

Il n'était pas facile à cause du mauvais temps d'organiser cet événement. C'est la raison pour laquelle, en cas d'annulation, que la municipalité a très peu communiqué.

Des affichettes ont été collées sur les panneaux d'information de la commune et une communication sur les réseaux sociaux avertis a également annoncé l'événement.

La soirée a été une réussite. Les éléments qui se déchaînaient depuis des jours se sont apaisés et un beau soleil est venu parfaire cette fin de journée.

Jazz en cascade serait-il la genèse d'un festival de jazz annuel ?

Avis aux associations et autres qui prendraient en main cette organisation !

\*\*\*\*\*

## **MERCREDI 26 JUIN 2019**

Un après-midi d'initiation de téléski nautique a été offert aux élèves de 9 à 11 ans de notre école par EXO 3D.

Un grand merci à EXO 3D 😊

Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

## TITRES DES DELIBERATIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

### **Convocation du 22 février 2019 :**

Délibération n° 2019-01 : Détermination du nombre d'Adjoints et fixation du taux des indemnités

Délibération n° 2019-02 : Opposition au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Commune de Bugey Sud au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et déclaration du principe pour un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Délibération n° 2019-03 : Accord de principe pour les 4 grands axes financiers du Pacte financier élaboré par le CCBS.

Délibération n° 2019-04 : Approbation du rapport de la CLECT N°2018-2

Délibération n° 2019-05 : Projet de mutualisation bâtiment de la Mairie/Musée du Rhône.

Délibération n° 2019-06 : Validation des nouveaux tarifs appliqués aux prestations de l'ALSH à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

Délibération n° 2019-07 : Soutien au projet Ecluse.

Délibération n° 2019-08 : Modalités de facturation des dépôts sauvages sur la voie publique.

### **Convocation du 3 avril 2019 :**

Délibération n° 1 : Approbation du pacte financier et fiscal simplifié et solidaire pour l'année 2019 de la communauté de communes Bugey Sud.

Délibération n° 2 : Plan d'actions de réduction des pertes en eaux.

Délibération n° 3 : Délibération du nombre de postes d'adjoints – Election du 4<sup>ème</sup> adjoint.

Délibération n° 4 : Modification des emplois communaux.

Délibération n° 5 : Modification des emplois communaux.

Délibération n° 6 : Instauration du Compte Epargne Temps (CET).

Délibération n° 7 : Adhésion au service paie du Centre de gestion de l'Ain

### **Conseil municipal du 18 avril 2019 :**

Délibération n° 2019-1804-1 : Budget général.

Délibération n° 2019-1804-2 : Budget annexe – Cité de l'Enfance.

Délibération n° 2019-1804-3 : Budget annexe – Lotissement.

Délibération n° 2019-1804-4 : Budget annexe – Eau et assainissement

Délibération n° 2019-1804-5 : Vote des taux d'imposition 2019.

Délibération n° 2019-1804-6 : Approbation du périmètre de l'Espace Naturel Sensible « Cascade de Glandieu ».

### **Conseil municipal du 13 juin 2019 :**

Délibération n° 2901-1306-1 : Aides aux familles – dispositif VACAF – Centre de loisirs.

Délibération n° 2019-1306-2 : Remboursement de frais de personnel – service environnement – Entretien CCBS.

Délibération n° 2019-1306-3 : Mise à disposition de la salle des fêtes à titre gracieux – Association LE MARECHAL.

Délibération n° 2019-1306-4 : Convention temporaire d'occupation du domaine public – Plan d'eau de Glandieu.

Délibération n° 2019-1306-5 : Vente de deux lots – Lotissement de la Lince.

Délibération n° 2019-1306-6 : Délégation de pouvoirs du Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales.

Délibération n° 2019-1306-7 : Création d'un poste de maître-nageur sauveteur et signature du contrat de travail.

# Rejoignez les sapeurs-pompiers de France

➔ **Dès 11 ans,** vous pouvez rejoindre l'une des 1.400 sections de **ISP** qui se forment à l'urgence et au secourisme le mercredi et /ou le samedi dans les centres de secours.

➔ **De 18 à 28 ans,** vous pouvez effectuer votre **volontariat civil** (nouvelle forme de service national) avec les sapeurs-pompiers pour une durée de 6 à 24 mois.

➔ **Dès 18 ans,** **voilà votre passion peut devenir votre métier.** Engagez-vous aux côtés des 38.000 professionnels, fonctionnaires territoriaux.

☐ **Conditions :**  
être de nationalité française (ou ressortissant européen sous certaines conditions), leur de ses droits civiques, remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

☐ **Recrutement sur concours :**  
- sapeur : brevet des collèges ou équivalent, 25 ans au plus (épreuves sportives, écrites et orales).  
- lieutenant : bac + 3 ou équivalent (épreuves sportives, écrites et orales).  
- SSSM (médecin, infirmier, pharmacien) : concours sur titre.

☐ **Et ensuite :**  
les lauréats doivent rechercher un poste dans un service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Après recrutement, ils suivent une formation, puis sont affectés principalement dans les grands centres de secours et les directions départementales.

➔ **De 16 à 55 ans,** engagez-vous aux côtés des 200 000 volontaires.

Étudiants, employés, artisans... des femmes et des hommes « presque ordinaires » qui, en parallèle de leur activité principale, ont choisi de se former et d'être disponibles pour porter secours à leurs concitoyens...

...auxquels s'ajoutent près de 11.000 médecins, infirmiers, pharmaciens et vétérinaires engagés dans le service de santé et de secours médical (SSSM) des sapeurs-pompiers, en plus de leur activité libérale ou hospitalière.

☐ **Conditions :**  
résider régulièrement en France et jouir de ses droits civiques, remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

☐ **Mineurs :** fournir une autorisation parentale, SSSM (médecin, infirmier, pharmacien, vétérinaire, psychologue) : justifier du diplôme d'État et de la profession et être inscrit à l'ordre national le cas échéant.

☐ **Après des tests d'aptitude et des entretiens de recrutement,** vous suivrez une formation initiale de sapeur-pompier.

☐ **Et ensuite :**  
vous serez affecté à un centre de secours. L'activité d'un volontaire est en moyenne de 6 interventions par mois (avec une grande disparité de cas) et 5 jours de formation par an. Ils sont indemnisés par des vacations horaires.

• **De nombreuses dispositions officielles facilitent la compatibilité entre activité professionnelle et volontariat sapeur-pompier. Renseignez-vous !**



**Cyril Roland et Sébastien Lantoin**, tourneurs-fraisiers, nés en 1981 et 1979, volontaires depuis 1998 dans le Nord.

"J'avais appris que le centre avait besoin de personnel. Je me suis donc dit qu'il était temps que je rende hommage à mon grand-père qui avait été pompier pendant 35 ans. Mes copains m'ont dit que si je rentrais, ils me suivraient. Mon frère m'a suivi avec un de ses copains quelques années plus tard. Nous sommes maintenant une dizaine de jeunes dans cette caserne. On se serre les coudes... et on préserve l'esprit de camaraderie."



**Eric Brocardi**, né en 1979, professionnel à 23 ans, Alpes-Maritimes.

"Ce qui m'a attiré, c'est l'envie d'agir pour les autres. C'est un métier d'action, très polyvalent qui, en évoluant tout le temps m'oblige à me remettre en question en permanence, au niveau technique bien sûr, mais aussi sportif et surtout mental. Entre les professionnels et les volontaires, la complémentarité est indéniable. Chacun apporte son expérience propre. Les volontaires apportent en particulier un savoir-faire par leur métier et, lors des interventions dans les petites communes, une connaissance du village et des gens très utiles."



**Sandrine Krajewski**, infirmière anesthésiste, née en 1977, volontaire depuis 1993 dans le Pas-de-Calais.

"Mon père était un passionné qui avait l'esprit pompier chevillé au corps. Même s'il considérait que cela pouvait s'avérer dangereux pour sa fille, il m'a laissée devenir pompière moi-même quand il a compris que cela me tenait vraiment à cœur."

Témoignages extraits de l'ouvrage *Tous Pompiers* (2005 - Editions des pompiers de France)

**1 pompier sur 10 est une femme**

## L'ACTION AU QUOTIDIEN

- 62% Secours à victimes**  
grâce à leur maillage de proximité ils interviennent rapidement en ville comme en zone rurale, dans des milieux divers tels que l'eau, la montagne, le souterrain...
- 8% Accidents de la circulation**  
accidents routiers, ferroviaires, aériens, navigation, nécessitant souvent la désincarcération des victimes, un secours médicalisé...

Soit **1 secours à personnes** toutes les **10''**



### Les interventions sapeurs-pompiers

c'est aussi :

- 9% Incendie**  
habitations, industries, feux de forêts...
- 21% Divers**  
recherches, pollution, inondations, éboulements, faits d'animaux...

Soit au total **1 intervention** toutes les **8,5 secondes**

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours (PSC 1) avec 70 000 personnes formées chaque année.

Les sapeurs-pompiers assurent 24 h/24 la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

80 % sont des volontaires : femmes et hommes, étudiants et actifs... qui ont choisi de consacrer leur temps libre au service public d'incendie et de secours.

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France, que l'on soit sapeur-pompier professionnel comme volontaire. Il permet aux sapeurs-pompiers d'être présents sur l'ensemble du territoire, et d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous.

Il existe de multiples façons de rejoindre les sapeurs-pompiers. Renseignez-vous auprès du centre de secours le plus proche ou de votre service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

En savoir plus :

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

[www.toutesles10secondes.fr](http://www.toutesles10secondes.fr)

Votre contact :

CENTRE DE SECOURS DE BREGNIER-CORDON  
RUE ESPACE RHÔNE LA BRUYERE  
01300 BREGNIER-CORDON

CONTACTS:

FAVIER BRICE : 06.74.84.48.47

CONAND LUDOVIC : 06.35.46.68.90

GINET REMY : 06.74.68.21.95



Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France  
32 rue Bréguet - 75011 Paris - Tél : 01 49 23 18 18



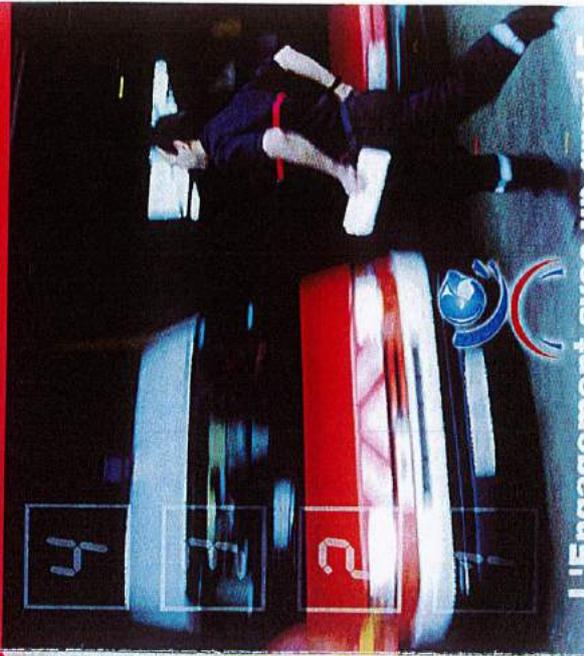
CAISSE D'ÉPARGNE



EURO RSCG C&O

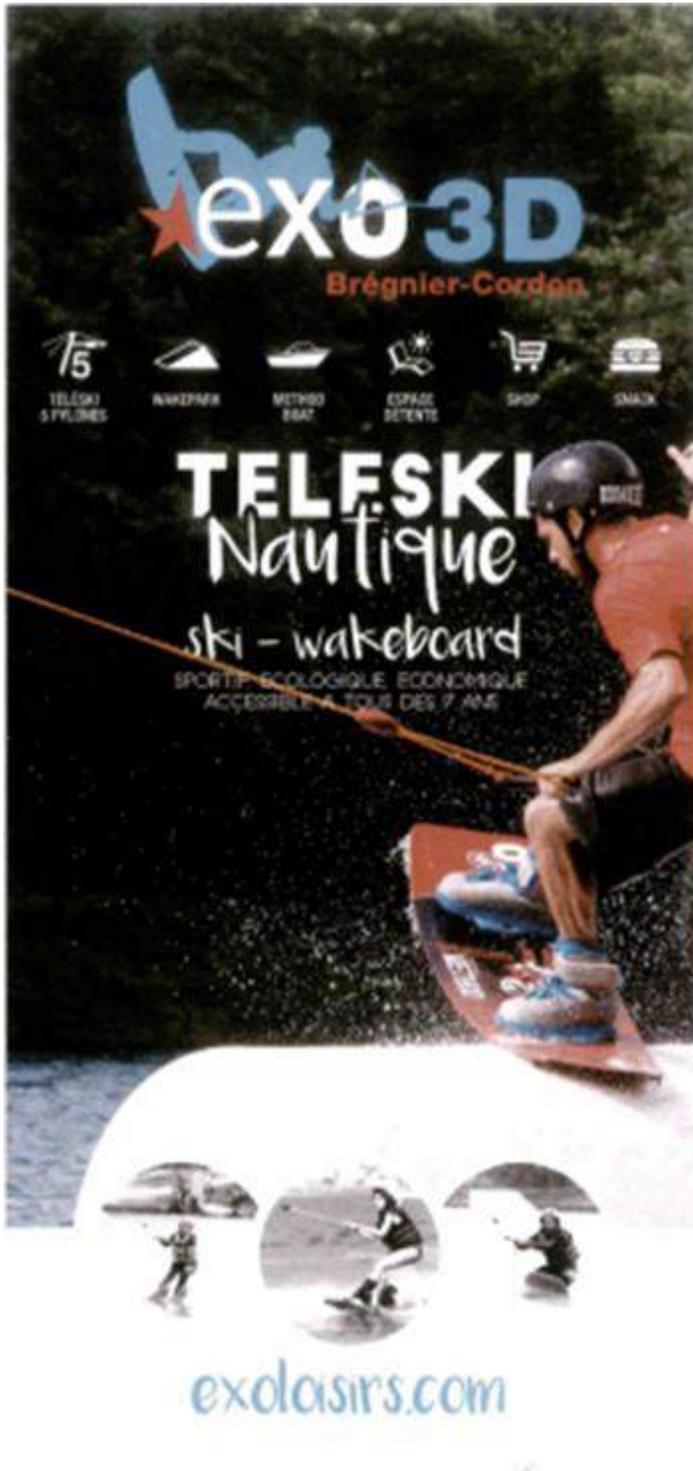
Toutes les 10''  
les sapeurs-pompiers  
interviennent pour  
porter secours.

Rejoignez-les !



L'Engagement avec un grand F

Réalisation : Editions des pompiers de France 2008. Photos : Laurent Lacombe, Patrick Forges et Pascal Kossignol.



## Tarifs

**Exemple pour le téléski nautique :**

**1h adultes : 23 €**

**1h 16 ans/étudiant : 20 €**

**Ouvert d'avril à octobre**



## Nos autres sites



Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

étangs  
**Havana**

Aoste & Cordon



Étangs et gîtes de pêche  
*La pêche ré-inventée !*

4 étangs / 15 postes aménagés / 2 gîtes prestiges

**PÊCHE NO-KILL**

étangs de CORDON - sous la Barre à BREGNIER-CORDON

étangs de AOSTE - rte des Savoie à ST-DIDIER-D'AOSTE

Didier TRILLAT - tél. 06 60 05 16 00

[www.havana-etang.com](http://www.havana-etang.com)

Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## **INFO ASSOCIATIONS**

### **DATES A RETENIR**

**6 juillet 2019** : à partir de 18h animations, barbecue, buvette, DJ YANN, feu d'artifice.

**7 septembre 2019** : Repas de quartier à partir de midi.  
Vente de tartes salées et sucrées par l'amicale des sapeurs-pompiers.

## **REPAS DE QUARTIER**

Les Brégnolans du centre-ville sont conviés au repas de quartier du **SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 à partir de 12h** sous chapiteau (près du tennis)

Pour tout renseignement, merci de contacter Monsieur **Gilles GUILLERMIER** au **06.11.09.77.27**

## **NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 la plage horaire d'ouverture est plus large

Le lundi mercredi et vendredi : de 9h-12h et 13h30 à 15h30

Samedi : de 9h à 11h

# RESA

## Réseau Echange Solidarité Avant-pays savoyard

L'association Entraide et Partage de Brégnier-Cordon a fusionné voici deux ans avec RESA.

RESA, (grâce aux bénévoles qui reçoivent une formation préalable) permet de sortir de l'isolement les personnes âgées au cours de visites régulières (2 par mois).

Sur le secteur de Brégnier-Cordon, Izieu, Groslée, Murs et Saint Benoît, quatre personnes (Françoise, Marie-Christine, Catherine et Marie-France) se partagent les visites pour passer des moments de convivialité et de solidarité.

*Rejoignez-nous au quotidien ...*

Siège social :  
Maison de la vie locale  
73520 LA BRIDOIRE

CONTACTEZ-NOUS  
Alette : 04 76 31 82 42  
ou 04 76 31 18 12  
mail : [resa.asso@yahoo.fr](mailto:resa.asso@yahoo.fr)

Site [www.asso-resa73.com](http://www.asso-resa73.com)

... À la rencontre des personnes âgées qui se sentent seules...

une histoire de Solidarité

des moments partagés

ASSOCIATION RESA

une histoire de Proximité

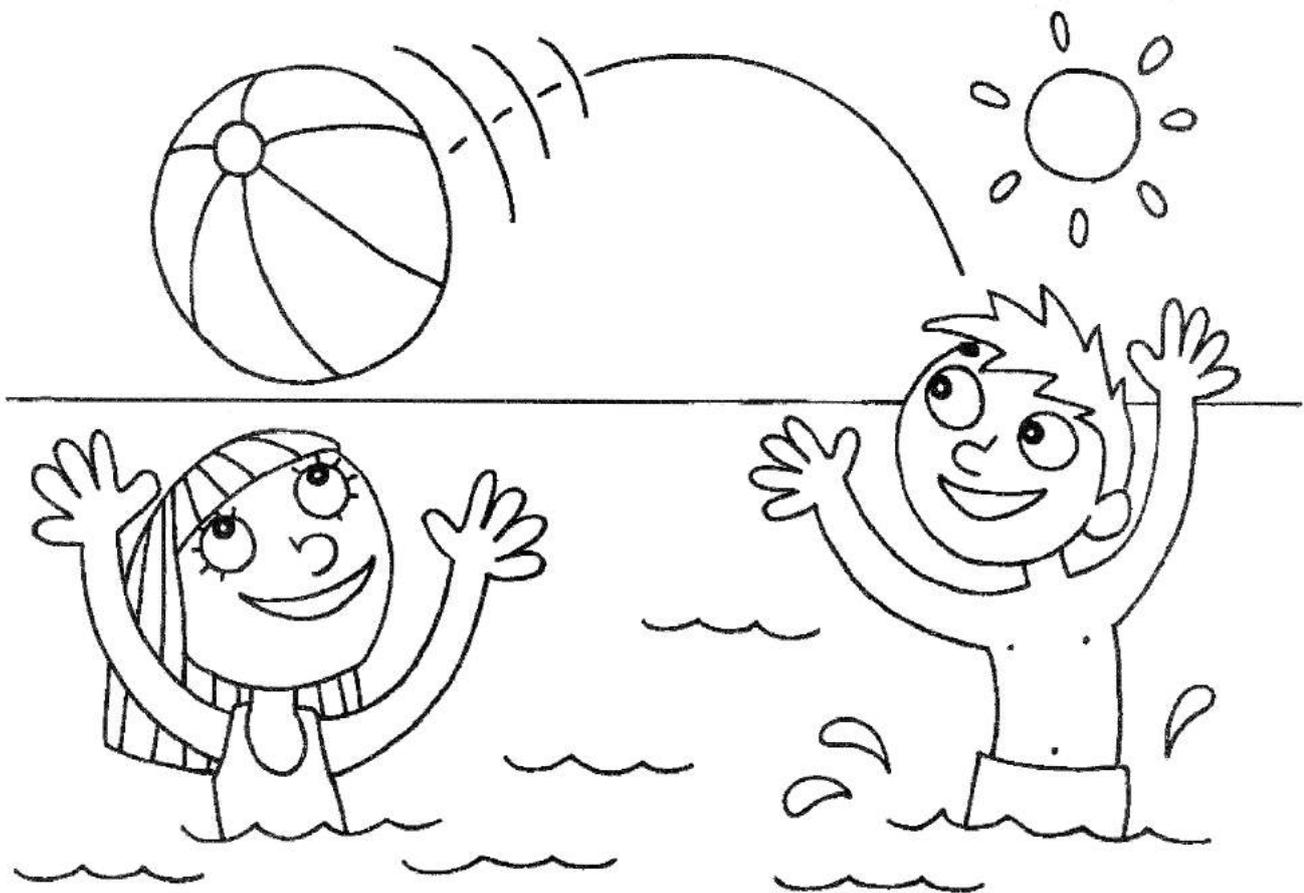
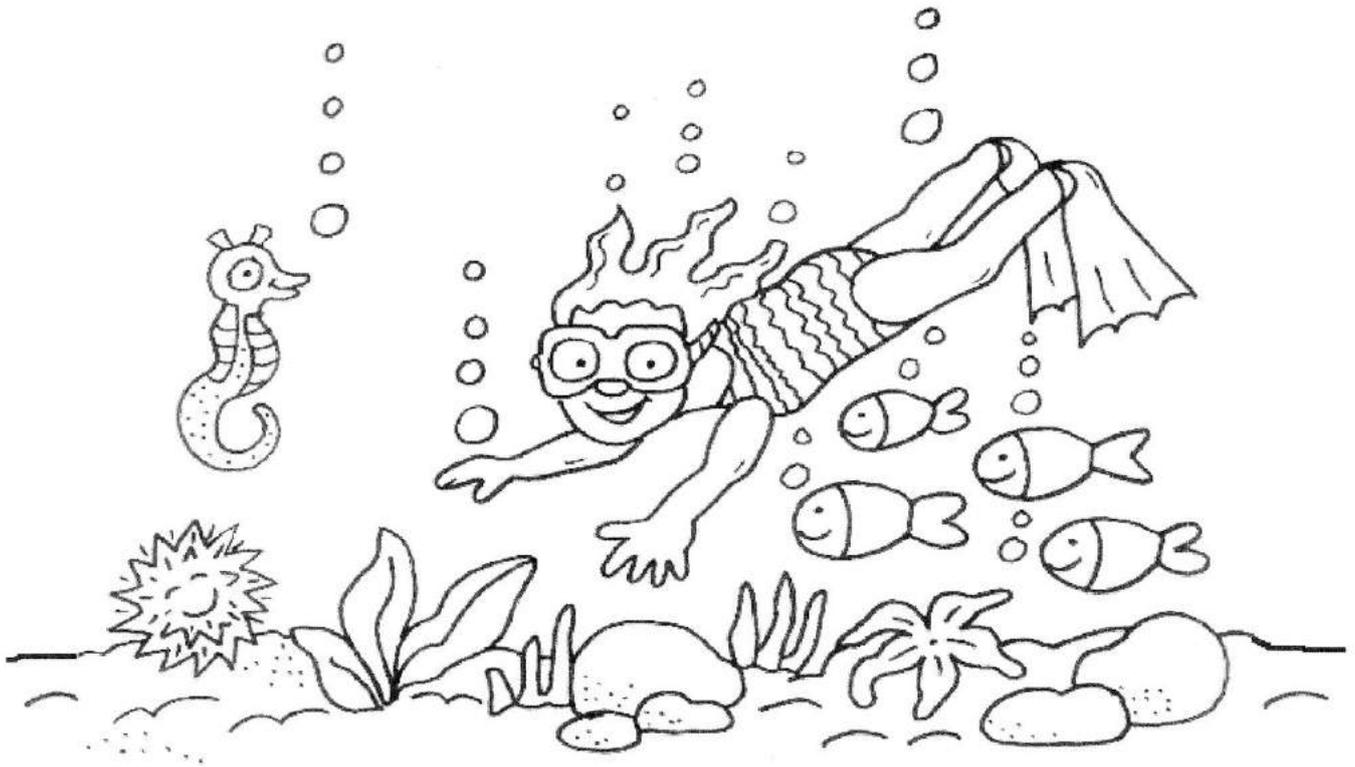
Reseau Echange Solidarité Avant-Pays Savoyard

Si vous aussi désirez nous rejoindre ou vous renseigner, vous pouvez nous contacter :

Par téléphone au 04.76.31.82.42

Par mail : [resa.asso@yahoo.fr](mailto:resa.asso@yahoo.fr)

Une pensée pour nos enfants





# BUGEY SUD ACTIF

**Bugey Sud Actif** est présent depuis plus de 35 ans sur la commune de Brégnier-Cordon et propose des activités régulières, des spectacles, des stades, des festivals... que vous pouvez retrouver dans le programme distribué une fois par trimestre dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous rejoindre sur Facebook ou visiter notre site.

## Les mardis spectacles

BSA organise plus de 10 ans une programmation de spectacles pour toute la famille sur la commune en partenariat ponctuel avec l'école et la médiathèque. Cette année une séance scolaire et une séance tout public pour 4 spectacles ont été organisées : du cirque, de la magie, du théâtre musical et même la venue de Steve Waring ! En 2019/2020, vous pourrez découvrir un spectacle de Hip Hop, du théâtre et des contes...

## Les activités régulières sur Brégnier-Cordon et les communes voisines

Les nouveautés de l'an prochain :

- Atelier danse contemporaine à Groslee : avec Camille Samoyeau atelier danse gratuit une fois par semaine.
- Cours d'anglais à Brégnier-Cordon : à l'étude.
- Atelier danse orientale sur Lhuis avec Aziz Afid.

Vous pouvez retrouver les renseignements complets dans le prochain programme distribué fin août, sur le site et Facebook.

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <b>GYM TONIQUE</b><br>Mari-Pierre Cotte         | <b>SAINT-BENOIT</b> salle des fêtes<br>Lundi 19h00 – 20h15                | Pascale Nallet<br>04.74.39.75.33<br>pascalennallet@wanadoo.fr      | 53€ /<br>trimestre                           |
| <b>GYM DOUCE</b><br>Sylvie Servonnat            | <b>LHUIS</b> Salle polyvalente<br>lundi 8h30-9h30<br>Mercredi 10h30-11h30 | Evelyne Cabassu<br>04.74.39.86.11<br>micheve.cabassu@orange.fr     | 50€ /<br>trimestre                           |
| <b>YOGA</b><br>Odile Ducotterd                  | <b>GROSLEE</b> salle des fêtes<br>Jeudi 19h45 / 21h15                     | Mathieu Laveau<br>04.74.39.25.28<br>dubois.laveau@wanadoo.fr       | 53€ /<br>trimestre                           |
| <b>QI QONG</b><br>Arlette Divat                 | <b>GROLEE</b> salle des fêtes<br>mercredi 9h00-10h30                      | Daniel Marchetti<br>04.79.42.21.18<br>daniel.marcherri@orange.fr   | 53€ /<br>trimestre                           |
| <b>CHANT DES BALKANS</b><br>Véronique Warkentin | <b>IZIEU</b> salle des fêtes<br>1 dimanche / mois 14h00-18h00             | Christine Thevenet<br>04.79.42.10.31<br>lenolli@free.fr            | 80€/sem<br>90€/avec<br>atelier<br>percussion |
| <b>YOGA ENFANTS / ADOS</b><br>Johanna Moaligou  | <b>SAINT BENOIT</b> salle des fêtes<br>mardi 18h00-19h00                  | Anne-CarolineJousselin<br>06.38.93.63.83<br>ac-jousselin@orange.fr | 100€<br>l'année 20<br>séances                |
| <b>ANGLAIS</b><br>Magalie Grippet               | <b>LHUIS</b><br>jeudi 19h-20h et 20h-21h                                  |  | 53€ /<br>trimestre                           |

comité des fêtes BRÉGNIER-CORDON/IZIEU

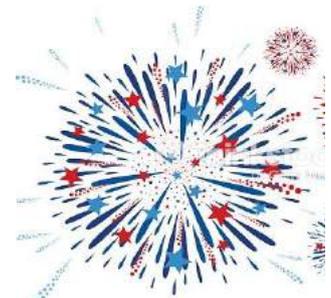
**SAMEDI 6 JUILLET**

à partir de 18 h

**Plan d'eau de Glandieu**

animé par

**DJ YANN**



**Buvette - Feu d'artifice  
Barbecue**

**Nombreuses animations :**

trampoline, château gonflable,  
tatouage éphémère, pêche à la ligne...

*(sous réserve de météo favorable)*

Tel : 04.79.87.21.15

[mairie@bregnier-cordon.fr](mailto:mairie@bregnier-cordon.fr)

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>